

Élections communautaires 2026 : Jean-Luc Silhères réélu Président de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne

Communiqué de presse



Élections communautaires 2026 : Jean-Luc Silhères réélu Président de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne

Communiqué de presse :

Ce mardi 7 avril 2026, les élus de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne (CCBL) se sont réunis pour installer le nouveau conseil communautaire et élire leur exécutif. Une équipe renouvelée, engagée et représentative des enjeux territoriaux, a été désignée pour porter les ambitions d'un territoire solidaire. Découvrez les priorités et les visages qui façonneront l'avenir de votre intercommunalité.

Jean-Luc Silhères, maire de Saint-Brès, a été **réélu Président de la CCBL** pour un nouveau mandat. Fort de son expérience et de sa connaissance des enjeux locaux, son élection témoigne de la confiance accordée par les élus communautaires pour poursuivre les projets en cours et en initier de nouveaux, au service des 41 communes du territoire.

Le conseil communautaire a également élu **huit vice-présidents et trois membres supplémentaires constituant le Bureau**. Chaque vice-président se voit confier une délégation stratégique :

- **Aménagement du territoire** : Patrick Bet (maire de Tournecoupe)
- **Développement économique** : Cédric Tarrible (maire d'Avensac)
- **Tourisme** : Christiane Pieters (maire de Castéron)
- **Développement durable** : Réjane Salagnac (adjointe à la mairie de Mauvezin)
- **Voirie** : Jean-Jacques Sagansan (maire de Monbrun)
- **Enfance-Jeunesse** : Benjamin Vergnes (maire de Gaudonville)
- **Culture & Patrimoine** : Cyril Romero (maire de Cologne)
- **Affaires sociales** : Gilles Begue (maire de Thoux)

Trois membres supplémentaires complètent le Bureau pour renforcer l'équipe pluridisciplinaire :

- Cédric Guyon (maire d'Encausse)
- Sébastien Hillou-Lespes (maire de Mauvezin)
- Eric Ballester (maire de Saint-Clar)

Cette nouvelle équipe communautaire s'inscrit dans une **démarche collective et solidaire**, avec des objectifs clairs pour les années à venir :

- Renforcer l'attractivité économique : en soutenant les entreprises locales et en développant des zones d'activités économiques.
- Préserver l'environnement : en accélérant la transition écologique et en protégeant les paysages emblématiques du territoire Bastides de Lomagne.
- Améliorer le cadre de vie : en modernisant les infrastructures (voirie, numérique, équipements publics) et en développant les services aux habitants.

L'élection de ce nouveau conseil communautaire marque le début d'une mandature ambitieuse pour la Communauté de Communes Bastides de Lomagne. Avec une équipe expérimentée et une feuille de route équilibrée, les élus ont à cœur de répondre aux attentes des habitants tout en préparant l'avenir. **« Tous ensemble pour l'intérêt commun, le partage équitable, le respect mutuel et le dialogue »**